En Bref

Bulletin municipal n° 106

Mairie de Recques-sur-Hem
75 rue de la Chapelle
☎03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73
e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY, Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH

LE SECRETARIAT EST JOIGNABLE EXCLUSIVEMENT PAR TELEPHONE, MAIL OU SUR RENDEZ-VOUS

Réunion de Conseil du 11 Décembre 2020

Excusés : Eric Barbier, Dominique Henquez (ayant tous deux donné pouvoir à Gérard Louguet), Benjamin Mignien (pouvoir à Christelle Garénaux), Karine Goudezeune (pouvoir à Nicolas Delannoy)
Secrétaire de séance : Christophe Ryckebusch

Projet de vestiaires au stade :

Etat des lieux : la demande de permis de construire et les annexes (sécurité et accessibilité) ont été déposés à la CAPSO début octobre. La sécurité, l'accessibilité sont en cours d'étude par les services dédiés. Il est demandé une étude thermique pour la complétude du dossier. Une représentation virtuelle du projet figurera dans les prochains Echos de Recques.
Quatre entreprises ont été sollicitées pour l'assainissement. Les propositions ont été transmises à notre architecte qui prochainement nous donnera la ventilation en lots pour l'appel d'offres que nous devrons lancer.

Le projet à ce stade trop avancé pour reculer et l'attente trop forte, nous avons perdu un an avec la Covid, même si nous n'avons pas encore obtenu confirmation de toutes les subventions sollicitées. M le Maire demande d'abord au conseil s'il peut continuer le projet. **Unanimité sur ce point**.

Ensuite il suggère de considérer le financement de la manière suivante : partir des estimations hautes de notre architecte, sachant que l'appel d'offres produira des prix plus bas ; et compléter nos besoins budgétaires en attendant la confirmation des subventions, leur versement puis la récupération de la TVA, en recourant à un emprunt d'attente jusqu'à 2026, soit sur 5 ans, conformément à notre engagement électoral en Mars dernier. M le Maire propose même de conserver le bénéfice de cet emprunt dont les taux sont actuellement très attractifs plutôt que de le rembourser par anticipation ce qui nous donnera par la suite plus de latitude pour d'autres opérations communales sur ce laps de temps. **Avis favorable du Conseil**

City stade :

Un problème de revêtement sur l'enrobé est constaté avec de nombreuses flaques d'eau, une solution devrait être apportée rapidement.

Eclairage public en LED :

D'après l'étude de Mr Brownfoot, celui-ci conseille de passer en lumière Led en lieu et place du Sodium (impact évident en terme environnemental et coût énergétique ; puissance de 250W pour le sodium contre 50W environ pour les led).
Coût de l'investissement 43 200 € (subvention de la FDE de 25 230 € et FCTA de 5 900 €) ; coût net pour la commune de 12 000 €, financé par un prêt à taux zéro sur 5 ans, à échéance en fin de mandat, avec remboursement annuel d'environ 2 400 €. Souhait de réalisation sur le 2ème semestre 2021.
Voté à l'unanimité.

Défense incendie :

Changement des bornes incendie rue Basse et rue du Canon dès que possible.
Accepté à l'unanimité.

Voirie et chauffage à l'église :

La CCRA a été interrogée sur le fractionnement et les aides possibles pour les travaux du fossé rue Basse/rue du Membre et le chauffage de l'église. Demande de subvention CCRA et département de 2 fois 2 500 €, en attente de réponse.
Remplacement des chauffages de l'église en plusieurs étapes : commencer par la suppression de quelques radiants très défectueux dans des zones « non utiles » (la sacristie par exemple).
Arbres le long de la rivière et élagage des haies paysagères devant la mairie. Objectif : opération blanche visée pour les arbres avec Adricompost, recours au CAT de Balinghem pour l'entretien de la zone de haies devant la mairie et le city stade.

Médiathèque :

La réfection de la peinture de 2 salles de la médiathèque est prévue au printemps.

Le remplacement d'un ordinateur (HS) aura lieu rapidement.
Une demande d'exonération de cotisation pour les adhérents de 2020 est souhaitée suite aux restrictions d'accès dû à la Covid. **Voté à l'unanimité.**

Reconduction des chèques cadeaux aux employés communaux et gratification aux bénévoles de la médiathèque :
Nous offrons depuis plusieurs années une carte cadeaux de 80 € à chacun de nos employés et un panier garni à chacun de nos 12 bénévoles de la médiathèque.
Voté à l'unanimité.

Proposition du gouvernement sur la relance des petits commerces locaux :
Exonération de la taxe CFE et autres taxes foncières pendant 3 ans. La perte occasionnée pour la commune (2/3 de la taxe) est trop importante.
Le Conseil refuse à l'unanimité.

Reprise des infrastructures 62/59 (lotissement terminé en 2021) :
(Voirie, éclairage, assainissement)
La CCRA compétente dans ce domaine réalisera une vérification payante des installations en matière d'assainissement dans ce lotissement.
La construction de ce lotissement s'achèvera en 2021, la commune devra reprendre ce qui a été réalisé par Habitat 59/62, après un état des lieux dressé entre la commune et la CCRA.

QUESTIONS DIVERSES

Echange sur les problèmes de civisme et d'exclusion rencontrés d'enfants, dans le bus scolaire, suite à des dégradations causées dans celui-ci.

Formation des élus : à ce jour, nous n'avons toujours pas eu de contact avec Mr Delabasserue.

Décorations de Noël : le remplacement et la maintenance de quelques illuminations sont nécessaires. Une consultation avec « Recques hem la fête » sera étudiée.

Incendie au Château de Cocove : autorisation de démolir et de reconstruire avec l'appui et le soutien de la commune sur les démarches administratives. Volonté de réouverture en Avril 2021.

Election législative partielle : (dates encore inconnues) Nous aurons durant le premier semestre 2021, une législative partielle, des élections départementales et des élections régionales.

NB : Lorsque vous arrivez dans un village, il y a des inscriptions qui doivent être faites par vous, notamment sur les listes électorales. Ceci est une démarche qui ne peut être faite que si l'intéressé(e) en exprime le désir.

Avenir de 2 parcelles Résidence de la Hem : elles sont devenues inconstructibles (1 980 m²). Procivis nous rembourse son entretien. La réflexion est faite sur son extension : zone de fruitiers, jardins partagés ou autre …

L'aménagement et l'embellissement de l'école pour l'amélioration de sa visibilité est programmée pour 2021.

Colis des Aînés : 116 colis sont à distribuer au plus de 65 ans. Cette distribution est prévue à partir du 18 Décembre, répartie par équipe de 1 à 2 élus.

RAPPEL : pour une meilleure communication, il est nécessaire de bien renseigner vos numéro, nom et prénom sur vos boîtes aux lettres, aussi bien pour votre factrice que pour les élus

Echos de Recques, cérémonie des vœux et repas des Aînés :

(Gérard Louguet)

C'est la Commission Rédaction présidée par Christelle Garénaux avec la collaboration de Catherine Chagot, Karine Goudezeune, Christophe Ryckebusch et Nicolas Delannoy, qui, en associant leurs efforts, a conçu une mise en page magnifique des Echos de Recques 2021. Travail colossal, très technique et très difficile, surtout la première fois. C'est avec mes plus grandes félicitations que je vous invite à découvrir leur travail qui a particulièrement déchargé Madame Chassin, admirable réalisatrice des versions précédentes.
La distribution sera faite incessamment, ainsi qu'une production du Symvahem : Reflet de la Hem. J'y joindrai également le message que j'avais l'intention de lire lors de la cérémonie des vœux qui n'aura malheureusement pas lieu compte tenu du contexte actuel.
Jusqu'ici notre village a été relativement épargné de la COVID grâce à la bonne observation des protocoles et à l'investissement de chacun. Que chacun soit félicité et nous voudrions qu'il en reste ainsi.
Nous avons tous hâte de revenir à la vie d'avant, le confinement est pesant mais les précautions nous évitent le pire Si la chance veut bien nous sourire, nous aimerions avancer le repas des Aînés au Samedi 1er Mai pour avoir le plaisir de vous voir rassemblés de nouveau.